

L'ANALYSE DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) (2/2)

► 1 JOUR (7H)

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

► REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

► AUCUN PRÉREQUIS

Tandem
conseil & formation

MODALITÉS PRATIQUES

Café d'accueil

Horaires :

- 9H30 - 17H30
- Pause déjeuner (1H)

Lieu de formation

- Visio : lien envoyé 48h avant la formation,
- Présentiel : chez Tandem / dans l'entreprise.

Formalité des demandes de congé :

Toutes les demandes doivent être adressées à l'employeur 30 jours avant la formation.

TARIFS

INTRA

300,00 € TTC
PAR PERSONNE
jusqu'à 4 personnes

-

1 490,00 € TTC
PAR JOUR
entre 5 à 12 personnes
maximum

INTER

300,00 € TTC
PAR PERSONNE
jusqu'à 4 personnes

-

1 490,00 € TTC
PAR JOUR
entre 5 à 12 personnes
maximum

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des connaissances et de la compréhension des sujets abordés au travers de quiz.
- Remise d'une attestation de présence.
- Prérequis : aucune évaluation préalable.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formation synchrone (échange avec les autres apprenants en temps réel).
- Des exercices de mises en situation / cas pratiques sont effectués.

ACCESSIBILITÉ

- Nos formations dispensées dans nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap moteur.
- Pour tout autre handicap, merci de prendre contact avec la référente formation pour vérifier la faisabilité.
- Un ajustement du temps et de la durée de la formation pourra être envisagé.

► RPS : obligations et responsabilités des employeurs

- L'obligation de protéger la santé mentale des travailleurs,
- Les 9 principes de prévention,
- Autres articles du Code du travail,
- Jurisprudences : accidents du travail et RPS,
- Responsabilités civiles et pénales de l'employeur,
- Harcèlement moral : des obligations renforcées pour l'employeur.

► L'action des représentants du personnel

- Les 3 niveaux de prévention,
- La démarche de prévention des RPS,
- L'analyse des situations de travail,
- La veille documentaire :
 - Les sources documentaires utiles,
 - Signes avant-coureurs et indicateurs de détection,
 - Document Unique et RPS.
- La veille de terrain :
 - Les sources documentaires utiles,
 - Signes avant-coureurs et indicateurs de détection.
- Recours à un expert :
 - Risque grave et RPS,
 - Projet important et RPS,
 - Réorganisations et RPS.